

Fiche d'identité :

Famille : *Cannabaceae*
Espèce : *Cannabis sativa*

Semences et réglementations :

Les semences sont soumises à de nombreuses réglementations françaises et européennes : seules les variétés contenant un taux de THC inférieur à 0.2% sont autorisées, il est donc obligatoire d'acheter des semences certifiées, les semences fermières fermières sont interdites.

Des contrôles ont lieu tous les ans sur les exploitations chanvrières afin de vérifier que les plants sont bien aux normes.

Il est conseillé d'acheter des variétés françaises et de déclarer les plants en gendarmerie.

La variété la plus cultivée en France est DIOÏCA 88, qui présente une pleine floraison au mois de septembre. Une large gamme de précocité est possible (de très précoce à tardive, le choix se fait en fonction de la localisation et du mode de récolte). Cette précocité est déterminée par le stade de "pleine floraison" du chanvre, qui elle est uniquement photosensible : elle sera donc exclusivement dépendante du lieu de culture, et n'aura pas de lien avec la date de semis.

Les variétés monoïques ne sont pas conseillées, car produisant des graines non utilisées pour les produits dérivés du chanvre thérapeutique.

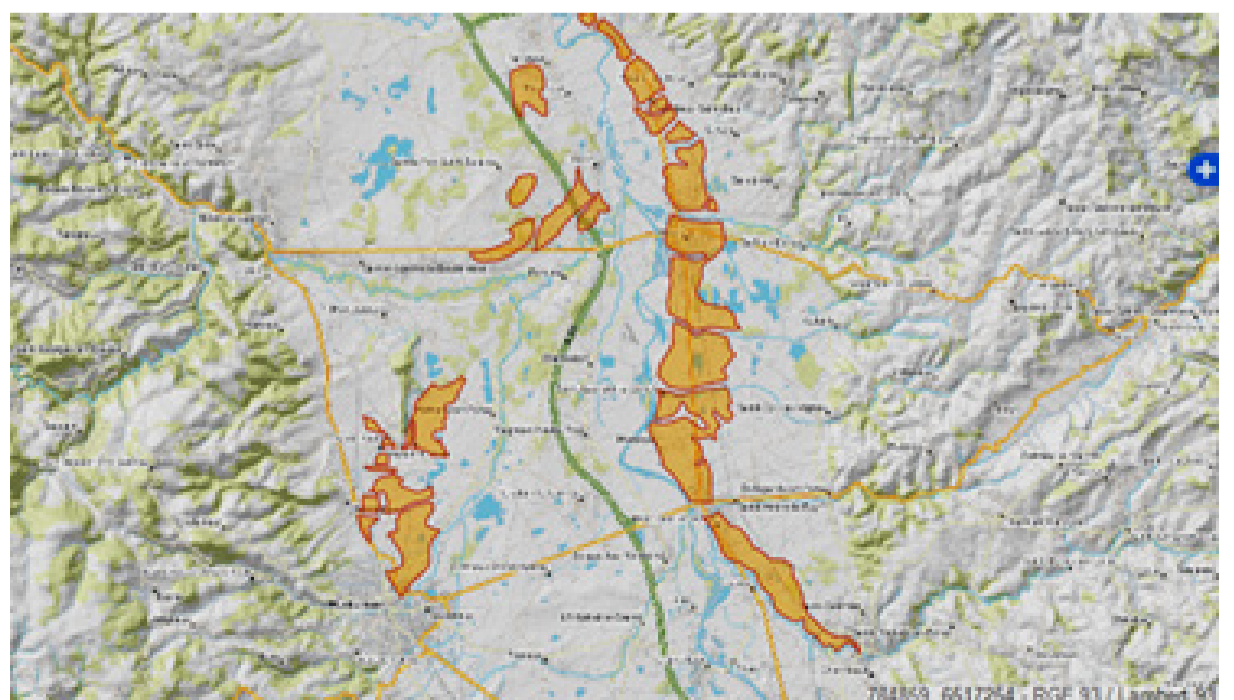
Type de sol :

Les sols les plus appropriés sont les sols aérés et non hydromorphes, profonds et frais, avec une structure de préférence grumeleuse. La racine pivotante du chanvre est très sensible aux défauts de structure (compaction des sols et battance), ainsi qu'à la submersion et à l'anoxie racinaire. Mais de manière générale, le chanvre est une culture rustique qui pourra être implantée sur une grande variété de sols différents.

Le pH optimal se situe entre 6 et 8, 6.5 idéalement. Un chaulage à l'implantation sera nécessaire si le pH est trop faible.

Où planter du chanvre dans la Loire ? :

Les varennes de l'est de la Loire feraient par exemple un bon sol où planter du chanvre.



Températures :

- Zéro de végétation : 1-2°C
- Sensibilité au gel : < 5°C
- Optimum de végétation : 19-25°C.
- Totalité du cycle végétatif : 2500-3000°Cj



Irrigation :

Si le chanvre industriel est réputé être résistant à la sécheresse, la culture de la fleur de chanvre nécessite quant à elle une grande quantité d'eau.

Une irrigation d'environ 20 mm par semaine semble nécessaire, de la période de plantation en terre jusqu'à la récolte (soit de mai à septembre environ).

L'irrigation peut se réaliser par goutte-à-goutte ou par asperseurs.

Place dans la rotation :

Le chanvre est considéré comme tête d'assolement : il a un fort effet nettoyant, et est bénéfique pour la structure du sol grâce à sa racine pivotante.

PRÉCÉDENT : souvent une céréale à paille ; betterave ; blé ; maïs ; légumineuse.

SUIVANT : betterave ; blé ; orge de printemps ; quand on le fait suivre par une céréale à paille, il faut ensuite la fertiliser : il y a un risque de pénurie d'azote avec la dégradation des résidus de paille.

Le délai de retour dans la rotation est idéalement de 7 ans. Il casse bien les cycles de rotation puisqu'il n'appartient à aucune famille courante.

Exemple d'implantation après une céréale à paille :

- ✓ Un à deux déchaumage superficiel (disques ou dents) : cela va servir à la gestion des pailles et à la préparation du semis pour la culture intermédiaire. Si l'on se trouve sur un sol argileux ou encore dans une technique sans labour, l'enracinement pourra être facilité par une fissuration du sol en profondeur.
- ✓ Concernant le couvert végétal : on choisira plutôt un mélange d'espèces (souvent composé de moutarde, phacélie, vesce et avoine). Attention néanmoins : un effet peut-être négatif de la moutarde a été observé sur les rendements du chanvre. L'implanter en couvert implique de faire une destruction mi-novembre.
- ✓ Semis de la culture intermédiaire en fin d'été.
- ✓ Destruction mécanique juste avant l'hiver (déchaumage artificiel, broyage ou labour) La destruction chimique peut avoir des effets négatifs sur le chanvre.

Préparation des plants :

Afin d'éviter les gels, le chanvre se plantera initialement en pot, puis sera mis en terre quelques semaines plus tard. La graine peut être plantée entre avril et mai selon les variétés, elle commencera à sortir de terre quelques jours plus tard. Pendant cette période, les pots peuvent être conservés en cave ou dans des endroits où ils n'auront pas à craindre les gels.

Les plants pourront ensuite être mis en terre dès que les gels seront finis (de fin avril à mi-mai). La plante est particulièrement sensible au vent, qui pourra entraîner une verse des tiges et rendre la fleur inutilisable.

Sexage des plants :

Les plants mâles ne sont pas gardés pour la production de chanvre thérapeutique : en effet, les graines qu'ils produisent ne sont pas utilisables et conserver les plants mâles ne fera donc qu'encombrer la récolte. Les graines féminisées n'étant pas encore disponibles, le sexage est une étape obligatoire de la culture.

Dès que la reconnaissance est possible, les plants mâles peuvent être éliminés.

Préparation du sol :



On peut effectuer un labour avant la plantation, mais on peut aussi choisir des méthodes de permaculture, avec plusieurs couches successives de fumier et de paille déposées au champ pendant l'hiver avant la plantation.

Il est possible de faire un travail superficiel en début de printemps (sur sol ressuyé) pour assurer une levée des adventices, détruites ensuite par un désherbage mécanique.

On peut également réaliser un défonçage si le sol présente des zones compactées afin d'obtenir un enracinement correct. Dans les zones sèches, on peut procéder à un déchaumage profond à l'automne afin d'optimiser la réserve en eau.

Implantation :

La mise en terre peut se faire simplement avec une pelle, en creusant un trou puis en mettant le plant dedans.

Afin de développer ses fleurs, le chanvre a besoin de beaucoup d'espace : on pourra planter un plant tous les 1,5 mètres environ, avec une distance entre les rangs supérieure.

Dates et périodes de culture :



Cycle court : 120 jours environ, de la levée à la floraison.

Semis en pot : fin avril à début mai.

Levée : 4 à 9 jours.

Implantation : 2 à 3 semaines.

Croissance active : ne pas faire d'excès de fertilisation au risque de faire verser les tiges, mais un apport minimum est préconisé.

Floraison et récolte : mi-juillet à fin août. La floraison est toujours à la même date car elle est contrôlée par la durée du jour.

Désherbage :

Le chanvre est très sensible aux herbicides et peut facilement montrer des symptômes de phytotoxicité. Le chanvre étant généralement nettoyant, les herbicides ne seront pas nécessaires. On peut utiliser une bineuse pour limiter les adventices, ou encore une débroussailleuse.

Sensibilité aux ravageurs / maladies / parasites :

Le chanvre n'est pas sensible à beaucoup de maladies, à part l'orobanche rameuse pour laquelle il n'existe pas de remède pour le moment.

Le mieux pour éviter ce problème est d'avoir un délai minimum de 7 ans entre 2 cultures de chanvre.

Bibliographie :

ALLARD Louis-Marie, 2019. L'irrigation du chanvre. In : Terres Inovia [en ligne]. 09 mars 2019.

[Consulté le 22/07/2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.terresinovia.fr/-/l-irrigation-du-chanvre>

ALLARD BRETNIERE Louis-Marie, BERARD S., 2020. Guide de culture chanvre. Thiverval-Grignon : Terres Inovia.

BOULOC Pierre, 2006. Le chanvre industriel : production et utilisations. Editions France Agricole, Produire Mieux. [Consulté le 6 juillet 2021]. Disponible à l'adresse : https://books.google.fr/books?hl=fr&lr=&id=8c453lkDiLQC&oi=fnd&pg=PA7&dq=chanvre+th%C3%A9rapeutique+agronomie&ots=NnRKAI3C-w&sig=rUjh2azaui2fjrj3wXMJlbj8kpw&redir_esc=y#v=onepage&q&f=false

Chambre d'Agriculture Ardennes-Aube-Marne-Haute-Marne, s.d. Cultiver le chanvre en agriculture biologique.

Nathalie Pagé, Ferme du Faucon

Damien Bellon, Beaumont-lès-Valence



Loire
LE DÉPARTEMENT

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Chambre d'Agriculture de la Loire

43 avenue Albert Raimond - BP 40050 - 42272 ST PRIEST EN JAREZ CEDEX

Fax : 04 77 92 12 78 - Email : cda42@loire.chambagri.fr

Site Web : www.loire.chambre-agriculture.fr

Contact : Marie-Françoise FABRE

Octobre 2021